**Compte rendu de la réunion du FSE**



**lundi 25 juin 2018**

Membres présents :

Mme GUILHEM, présidente Mme LACHENAL, trésorière M. MANGIN, secrétaire

Yann JULLIAND, élève de 3e C M. VIDAL Mme AUBREE Mme SIMONET

*Est excusée Mme BRUNEL.*

Mme GUILHEM ouvre la séance à 17h10.

Elle prend acte de la démission de M. MANGIN qui est muté dans un autre établissement et annonce que les postes de l’Association sont à pourvoir. Elle rappelle également aux nouveaux collègues présents qu’il existe un onglet FSE sur le site internet du collège et que les objectifs du FSE sont avant tout de nouer des liens différents avec les élèves et aussi de les responsabiliser et les aider à devenir plus autonomes.

Mme GUILHEM dit que la raréfaction des membres est synonyme d’un nombre d’actions en baisse. Elle salue tout de même des actions créées cette année telles que l’atelier jeu proposé entre midi et deux. Mme SIMONET dit qu’elle avait aussi pensé à un atelier jeu (des jeux sont d’ailleurs disponibles au CDI) et Mme GUILHEM insiste sur le fait qu’il faut reconduire ce genre d’actions et mieux communiquer pour dynamiser ces pratiques.

Mme LACHENAL exprime son souhait de quitter le FSE. Elle met en avant de nombreuses années passées en tant que trésorière et le manque de membres, notamment adultes pour la relayer même si elle loue le travail de quelques filles de quatrième qui l’ont bien secondée pour compter les recettes. Elle ajoute que Mme BRUNEL, absente aujourd’hui, serait intéressée par le poste.

Mme GUILHEM propose ensuite que soit discutée la reconduction ou non du prix de la cotisation fixée à 5 euros par famille. Mme SIMONET demande si la cotisation donne accès à des prestations supplémentaires. Mme GUILHEM répond que contrairement à d’autres établissements, la cotisation au FSE ne donne pas droit à des réductions car il leur avait été objecté que ce n’était pas légal. De plus, lors d’une réunion passée, il avait été décidé d’un « pot commun » et d’un financement égal à la faveur de tous les élèves, membres ou non.

M. VIDAL demande pourquoi les élèves qui profitent du FSE tels que les germanistes ne cotisent pas obligatoirement. Mmes LACHENAL et GUILHEM répondent que tous les élèves bénéficient en effet des aides mutualisées.

Cette année scolaire, 214 cotisations ont été réglées, soit un apport de 1 070 euros.

Mme GUILHEM évoque une autre action, celle des photographies. Elle signale que le FSE change de prestataire car des collègues avaient été déçus par la qualité des photographies cette année. La nouvelle pochette est présentée et plait (studio Frimousse, Elise PINET). La photo de rentrée des professeurs sera faite vendredi 31 août à 13h45. Les élèves seront photographiés le mardi 11 septembre.

Mme GUILHEM parle ensuite des petits pains et se demande si la composition du pain pourrait être revue… Le pain « romain » du boulanger pourrait remplacer le pain blanc mais aurait-il autant de succès ? Elle insiste sur ce poste car il permet de récolter de l’argent (1 101 euros cette année). Le FSE regrette la perte d’environ 200 euros suite à l’intrusion dans le collège. La caisse a en effet été dérobée.

Mme LACHENAL présente le bilan financier. Elle pointe les différentes recettes liées aux activités précédemment évoquées (cotisations, petits pains, photos). Elle signale que la Communauté de communes a donné des fonds pour un projet lié au PEAC (Parcours artistique et culturel).

Elle fait aussi état de plusieurs dépassements de budget suite à des actions qui se sont révélées plus coûteuses que prévues, par exemple pour les séjours en Angleterre et en Allemagne et ce, afin de réduire au maximum le coût supporté par les familles.

Mme LACHENAL souligne que certains professeurs bénéficient d’une avance conséquente, les budgets sont fléchés et restent donc acquis (séjour en Espagne notamment).

Les collègues de mathématiques financent quasi entièrement leur projet Maths en Jean grâce à la vente des calendriers.

En conclusion, elle annonce un budget largement créditeur avec environ 13 000 euros\* d’avance. Elle s’étonne cependant de ne pas avoir été sollicitée pour certains règlements qui avaient été évoqués en début d’année.

*\*Après la réunion, le FSE sera sollicité pour le règlement de certaines sorties, ce qui amputera la trésorerie d’environ 2 500 euros. Mme CHEVALIER, gestionnaire, communique les sommes suivantes restant à régler : 324 € (FRAC), 1 646 € (Pessac) et Collège au cinéma 597 €.*

Yann JULLIAND revient sur la vente des petits pains et signale que des élèves n’ont pas toujours été sérieux dans cet exercice, ce qui nuit à la collectivité. Il note qu’il conviendrait de mieux sélectionner les élèves qui mènent cette action et souhaiterait un système de recrutement différent de la liste réalisée par les Assedus.

Mme AUBREE intervient pour que les élèves soient valorisés à hauteur de leur investissement dans le FSE. Mme GUILHEM dit qu’elle le note sur les bulletins des élèves qu’elle a en cours et que M. KOCH leur avait imprimé un diplôme l’an passé mais qu’il serait bon effectivement de mieux les valoriser. Mme AUBREE évoque une validation des compétences dans le cadre du Parcours citoyen par exemple.

Yann JULLIAND revient sur l’activité jeu qui a eu du succès.

Mme GUILHEM et Mme AUBREE disent que ce type de projets est intéressant et à réaliser car ils sont porteurs.

M. VIDAL revient sur son atelier Astronomie qui ne bénéficie pas de crédit du FSE. Il compte ouvrir une association pour recevoir des crédits. M. MANGIN dit qu’il pourrait ouvrir son atelier aux élèves volontaires quitte à ne retenir que ceux qui s’investissent sur la durée.

Mme GUILHEM parle de Maths en Jean qui ne serait pas forcément reconduit. Mme AUBREE ajoute que M. PETIT pense quand même mener d’autres actions pour récolter des fonds.

Yann JULLIAND demande pour quelle raison différents ateliers qui existaient lorsqu’il était en 5ème, Astronomie, conversation en anglais, etc. n’existent plus. Mme GUILHEM explique à Yann que ces ateliers ont disparu parce que les heures n’ont pas été redonnées et les financements supprimés.

Mme GUILHEM clôt la séance en donnant rendez-vous aux membres présents pour le renouvellement du bureau et le bilan d’activité prévu fin septembre début octobre. Mme LACHENAL se chargera de l’appel à cotisation dès la rentrée et Mme GUILHEM de la mise à jour des informations à communiquer aux professeurs principaux pour promouvoir au mieux, auprès de tous les élèves, le rôle du FSE. Les membres présents suggèrent les noms de certains élèves susceptibles de s’investir avec sérieux dans le foyer l’année prochaine.

La séance est levée à 18h30.

M. MANGIN

Secrétaire